

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale / Secr.-trésorière adjointe de la susdite municipalité;

**RÈGLEMENT # 412-1** Abrogation du règlement # 412 régissant la protection des puits artésiens et de surface ainsi que l'usage et le transport de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la municipalité

**QUE** le règlement identifié ci-haut a été adopté par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017.

**AVIS PUBLIC** est en outre donné;

**QUE** ce règlement est entré en vigueur le jour de la publication d'un avis, soit le 8 mai 2017.

**QUE** ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur les heures d'affaires, soit 8:30 à 12:00 et 13:00 à 16:30 heures.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,  
Ce 1<sup>er</sup> mai 2017.

Signé :

Lucie Roberge  
Directrice générale / Secr.-trésorière adjointe

**Province de Québec**  
**Municipalité Saint-Cyrille-de-Wendover**

**Objet :** **Règlement # 412-1** Abrogation du règlement # 412 régissant la protection des puits artésiens et de surface ainsi que l'usage et le transport de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la municipalité

**Certificat de publication (articles 420 et 431 du Code municipal)**

Je, soussignée, résidante à Drummondville, jure sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant sept copies aux endroits désignés par le conseil (Réf. résolution # 740.05.10) entre 13:00 et 18:00 heures le 8 mai 2017, soit :

- Bureau Municipal,
- Site Web de la municipalité
- Près du kiosque postal - domaine Hébert
- Près du kiosque postal – domaine des Bouleaux
- Près du kiosque postal - domaine du Chevreuil
- Près des boîtes aux lettres – domaine de l'Érablière
- Près des boîtes aux lettres – rue Delage

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 8<sup>ième</sup> jour de mai deux mille dix-sept (2017).

Signé :

Lucie Roberge  
Directrice générale / Secr.-trésorière adjointe